

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

 Version 4.0
 Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

1. Identification de la substance/ du mélange et de la société/ l'entreprise
1.1 Identificateur de produit

 Nom commercial : **EXPRESS**
1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/du mélange : Entretien du linge

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

 Société : BENE0-Remy
 Remylaan 4
 BE - 3018 Leuven-Wijgmaal

 Téléphone : +3216248511
 Téléfax : +3216440144
 Adresse e-mail : info-MSDS@beneo-group.com
 Personne responsable/émettrice : CRDS EH&S Ochsenfurt (info-msds@suedzucker.de)

1.4
Numéro d'appel d'urgence : +3216248511 (Mo-Fr: 8 - 15 heures)

2. Identification des dangers
2.1 Classification de la substance ou du mélange
Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

N'est pas une substance ni un mélange dangereux conformément au règlement (CE) No. 1272/2008.

Classification (67/548/CEE ou 1999/45/CE)

Ce mélange n'est pas classé comme dangereux au sens de la Directive 1999/45/CE.

2.2 Éléments d'étiquetage
Étiquetage (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)

Pas une substance ni un mélange dangereux.

Étiquetage supplémentaire:

 Contient: mélange de: 5-chloro-2-méthyl-2H-isothiazol-3-one et de 2-méthyl-2H-isothiazol-3-one (3:1)
 Peut produire une réaction allergique.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

 Version 4.0
Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

2.3 Autres dangers

L'épandage peut rendre les surfaces très glissantes!

3. Composition/ informations sur les composants
3.2 Mélanges

Nature chimique : suspension aqueuse

Composants dangereux

Nom Chimique	No.-CAS No.-CE Numéro d'enregistrement	Classification (67/548/CEE)	Classification (RÈGLEMENT (CE) No 1272/2008)	Concentration W/W [%]
nitrate de sodium	7631-99-4 231-554-3 / 01- 2119488221- 41-0000	O; R 8	Ox. Sol. 3; H272 Eye Irrit. 2; H319	5 - < 10

*Pour le texte complet des Phrases-R mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.
Pour le texte complet des Phrases-H mentionnées dans ce chapitre, voir section 16.*

4. Premiers secours
4.1 Description des premiers secours

- Conseils généraux : Enlever les vêtements souillés. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.
- En cas d'inhalation : Faire respirer de l'air frais. Si les troubles se prolongent, consulter un médecin.
- En cas de contact avec la peau : Laver avec de l'eau et du savon. Si l'irritation de la peau persiste, consulter un médecin.
- En cas de contact avec les yeux : Rincer immédiatement l'oeil (les yeux) à grande eau. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.
- En cas d'ingestion : Se rincer la bouche à l'eau puis boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes : Pas d'information disponible.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement : Traiter de façon symptomatique.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

Version 4.0
Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés : Le produit lui-même ne brûle pas., Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin.,

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers spécifiques pendant la lutte contre l'incendie : En cas d'incendie, risque de formation de gases de combustion ou de vapeurs dangereuses.

5.3 Conseils aux pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu : Ne pas rester dans une zone dangereuse sans appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire : Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Le produit répandu sur le sol rend celui-ci très glissant au contact d'eau ou d'humidité! Eviter le contact avec la substance.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Enlever avec un absorbant inerte (sable, gel de silice, agglomérant pour acide, agglomérant universel). Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Eliminer la matière récupérée conformément à la réglementation.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir mesures de protection sous chapitre 7 et 8.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

Version 4.0
Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

7. Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger : Ne pas mélanger avec des acides. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Eviter le contact avec la peau et les yeux. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion : Ce produit n'est pas inflammable. Pas de mesures spéciales de protection requises pour la lutte contre le feu.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs : Conserver le récipient bien fermé.

Information supplémentaire sur les conditions de stockage : Protéger du gel. Protéger de la chaleur.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

: non applicable

8. Contrôles de l'exposition/ protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

DNEL

nitrate de sodium : Utilisation finale: Travailleurs - Inhalation
(Long terme - effets systémiques)
Valeur: 36,7 mg/m³

Utilisation finale: Travailleurs - Contact avec la peau
(Long terme - effets systémiques)
Valeur: 20,8 mg/kgbw/day

PNEC

nitrate de sodium : Eau douce: Valeur: 0,45 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

 Version 4.0
 Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

Eau de mer: Valeur: 0,045 mg/l
 Utilisation/dégagement intermittent: Valeur: 4,5 mg/l
 Usine de traitement des eaux usées: Valeur: 18 mg/l

8.2 Contrôles de l'exposition
Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : N'est pas nécessaire, sauf en cas de formation d'aérosols.

 Protection des mains : En cas de contact prolongé ou répété, utiliser des gants de protection.
Matière des gants: Caoutchouc nitrile

Le choix d'un gant approprié ne dépend pas seulement de sa matière mais aussi d'autres propriétés et il est différent d'une fournisseur à l'autre.

Prenez en compte l'information donnée par le fournisseur concernant la perméabilité et les temps de pénétration, et les conditions particulières du lieu de travail (contraintes mécaniques, temps de contact).

 Protection des yeux : Lunettes de sécurité avec protections latérales
 (en cas de risque d'éclaboussures)

Mesures de protection : Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée de travail.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Conseils généraux : Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.

9. Propriétés physiques et chimiques
9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Forme : liquide,
 Couleur : blanc
 Odeur : produit-typique
 Point d'éclair : non applicable

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

 Version 4.0
 Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

Température d'inflammation	: non applicable
Limite d'explosivité, inférieure	: donnée non disponible
Limite d'explosivité, supérieure	: donnée non disponible
Propriétés comburantes	: La substance ou le mélange n'est pas classé comme oxydant.
pH	: env. 5,5 - 7,5 (à 20 °C)
Point/intervalle d'ébullition	: > 100 °C
Densité	: 1,05 - 1,15 gcm ³ (à 20 °C)
Hydrosolubilité	: complètement miscible
Viscosité, dynamique	: 450 - 600 mPa.s

9.2 Autres informations
10. Stabilité et réactivité
10.1 Réactivité

Pas d'information disponible.

10.2 Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.

10.4 Conditions à éviter

Conditions à éviter : Eviter les températures extrêmes.

10.5 Matières incompatibles

Matières à éviter : Acides forts, Agents réducteurs, Composés d'ammonium, matières combustibles,

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
 conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

 Version 4.0
 Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

10.6 Produits de décomposition dangereux

 Produits de décomposition : Pas de décomposition en utilisation conforme.,
 dangereux

11. Informations toxicologiques
11.1 Informations sur les effets toxicologiques
Toxicité aiguë

 Toxicité aiguë par voie orale : Estimation de la toxicité aiguë : > 2.000 mg/kg
 Méthode: Méthode de calcul

 Toxicité aiguë par voie orale
nitrate de sodium : DL50 rat: 3.401 mg/kg
 Méthode: OCDE Ligne directrice 401

Corrosion cutanée/irritation cutanée

Irritation de la peau : faiblement irritant - marquage non obligatoire

Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Irritation des yeux : faiblement irritant - marquage non obligatoire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

 Sensibilisation : Remarques: Peut provoquer la sensibilisation des sujets
 prédisposés par contact avec la peau.

 : Un contact prolongé ou répété peut dessécher la peau et
 provoquer de l'irritation.

Toxique systémique pour un organe cible - expositions répétées

 Information supplémentaire : Nous ne disposons pas de données quantitatives concernant
 la toxicité de ce produit. L'information fournie est basée sur
 les données des composants et de la toxicologie de produits
 similaires. Aucun risque pour la santé n'est connu ni prévisible
 dans les conditions normales d'utilisation. À manipuler
 conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et
 aux consignes de sécurité.

12. Informations écologiques
12.1 Toxicité

 Toxicité pour le poisson
nitrate de sodium : CL50: 6.200 mg/l

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

Version 4.0
Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

Durée d'exposition: 96 h
Espèce: *Ictalurus catus* (Poisson chat)
Méthode: IUCLID

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques

nitrate de sodium : CE50: 3.581 mg/l
Durée d'exposition: 48 h
Espèce: *Daphnia magna*
Méthode: IUCLID

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : donnée non disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : donnée non disponible

12.4 Mobilité dans le sol

Mobilité : donnée non disponible

12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce mélange ne contient pas de substance considérée comme persistante, ni bioaccumulable ni toxique (PBT)., Ce mélange ne contient aucune substance qui seraient considérées comme étant particulièrement persistante ou particulièrement bio-accumulable.

12.6 Autres effets néfastes

Information écologique supplémentaire : Nous n'avons pas de données quantitatives concernant les effets écologiques de ce produit. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Éviter la pénétration dans le sous-sol.

13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit : Eliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur.

Code des déchets : L'attribution des codes aux déchets doit être faite conformément au Catalogue Européen des Déchets (CED) et en fonction du secteur et du procédé (dépendant de la source).

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006

EXPRESS

Version 4.0
Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

14. Informations relatives au transport

Produit non dangereux au sens des réglementations pour le transport.

Les prescriptions concernant le transport sont citées conformément aux accords internationaux et dans la forme utilisée en Allemagne. Ne sont pas prises en considération les différences en vigueur dans les autres pays.

15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementation relative aux : non
dangers liés aux accidents
majeurs (Réglementation
relative aux Installations
Classées)

Classe de contamination de : WGK 1 - pollue faiblement l'eau
l'eau (Allemagne) (auto classification)

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Une Evaluation du Risque Chimique n'est pas exigée pour cette mélange.

16. Autres informations

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R 8 Favorise l'inflammation des matières combustibles.

Texte complet des Phrases-H citées dans les sections 2 et 3.

H272 Peut aggraver un incendie; comburant.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

.....

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ
conformément au Règlement (CE) No. 1907/2006



EXPRESS

Version 4.0
Date de révision 24.03.2014

Date d'impression 22.02.2017

Les informations contenues dans la présente fiche de sécurité ont été établies sur la base de nos connaissances à la date de publication de ce document. Ces informations ne sont données qu'à titre indicatif en vue de permettre des opérations de manipulation, fabrication, stockage, transport, distribution, mise à disposition, utilisation et élimination dans des conditions satisfaisantes de sécurité, et ne sauraient donc être interprétées comme une garantie ou considérées comme des spécifications de qualité. Ces informations ne concernent en outre que le produit nommément désigné et, sauf indication contraire spécifique, peuvent ne pas être applicables en cas de mélange dudit produit avec d'autres substances ou utilisables pour tout procédé de fabrication.

Adelya, Terre d'Hygiène